

Un bel appétit pour le thon

Méditerranée | La période où la surpêche menaçait la survie du poisson est loin. Il revient en nombre, ce qui fait des envieux.

Du thon, il y en a partout. Il suffit de sortir en mer pour les voir sauter! ». A bord de son Riviera amarré au port de Carnon, Michel Lepers explique sa frustration. La sienne et celle des 5500 pratiquants français de la pêche sportive autorisés à se partager un quota de... 25 tonnes de poissons: « C'est ridicule! Si on veut faire une thonade, il faut aller au supermarché. Cette année, nous avons une bague pour trois bateaux. J'ai ferré douze thons, je les ai tous relâchés ». Le « no kill », la seule satisfaction de ces passionnés des grosses prises. Accrocher un poisson, le tenir au bout de sa ligne pendant de longues minutes, le lever un instant pour lui retirer l'hameçon et le laisser partir...

Michel Lepers, porte-parole régional de l'une des deux grandes fédérations françaises de pêche sportive, la **FNPPSF** prône le respect total de la réglementation qui impose un contrôle draconien des prises par l'administration, il n'en est pas moins en pétard: « L'essentiel du quota français, 1942 tonnes, est accaparé par seize thoniers senneurs: 150 marins qui bossent pour 4 armateurs de la région... » Et n'allez pas lui expliquer qu'ils participent à l'économie nationale grâce à cette pêche à forte valeur: « Eux vont travailler aux Baléares, en Libye, à Malte..., leur poisson n'est pas débarqué en France mais transféré dans des cages vers des mareyeurs étrangers. Il est ensuite totalement vendu aux Japonais. Moi, je n'ai pas accès au carburant détaxé, je paie

des droits de port, la TVA. Ma passion me coûte environ 15000 euros par an, directement injectés dans l'économie locale. » Gérard Perrodi, président l'autre grande fédération, la FFPM: 10000 adhérents, entre 4 et 5 000 bateaux. Il résume ainsi les attentes de la pêche sportive: « Nous voulons que chaque pratiquant puisse sortir un poisson par saison. Nous avons 25 tonnes de quota, nous en voulons 200. »

« La biomasse du stock reproducteur présente des signes clairs d'une brusque hausse » Rapport Iccat 2014-2015

Ils ne sont pas les seuls à revendiquer un accès plus important au thon rouge. Depuis que les grands thoniers senneurs se concentrent sur les frayères de la Méditerranée orientale et des Baléares, les pêcheurs aux petits métiers, avec leurs bateaux de moins de 12 mètres, sont les seuls à travailler le poisson du golfe du Lion et les seuls à approvisionner le marché local. Eux aussi évoluent dans le cadre d'un quota très contraint: 230 tonnes pour 87 autorisations de pêche. « Nous en voulons 20 de plus et nous espérons qu'à l'avenir notre part augmentera dans les mêmes proportions que le quota national sur la base des 230 tonnes acquises », détaille Bertrand Cazalet, directeur du syndicat des pêcheurs aux petits métiers du Languedoc-Roussillon.

L'espoir fait vivre et l'espoir est grand en ce moment de voir les droits de pê-

che augmenter sensiblement. Il vient du conseil scientifique de l'Iccat (*) réuni récemment à Madrid. Son rapport qui servira de base aux discussions entre les 47 états membres de la commission la semaine prochaine à Gênes, est optimiste.

Lancé en 2006, le plan de reconstitution des populations de thons rouges porte ses fruits au-delà de toutes les espérances. La biomasse des reproducteurs qui avait atteint le chiffre record de 300 000 tonnes au début des années 1970 avant de chuter à 150 000 tonnes au milieu des années 2000 en raison de la surpêche, a été évaluée l'an passé entre 439 000 tonnes et 647 000 tonnes!

Bertrand Wendling dirige, à Sète, la Sa. Tho. An, la plus grande organisation professionnelle de la Méditerranée. Il s'est rendu récemment à Bruxelles avec une délégation du comité national des pêches pour présenter à la commission la proposition française en vue de l'assemblée de Gênes. Il la résume ainsi: « Le prélèvement autorisé cette année pour tous les pays était de 13 500 tonnes. Les scientifiques estiment qu'en l'état actuel du stock, on peut prélever 23 500 tonnes sans affecter sa capacité à se reproduire. Nous proposons d'atteindre ce niveau de prélèvement en 2 ans. L'année prochaine on pourrait être à 19 000 tonnes ». Dans ces conditions, le quota français augmenterait de 1 000 tonnes environ en 2015... De quoi entretenir l'appétit de tous.

JEAN-PIERRE LACAN

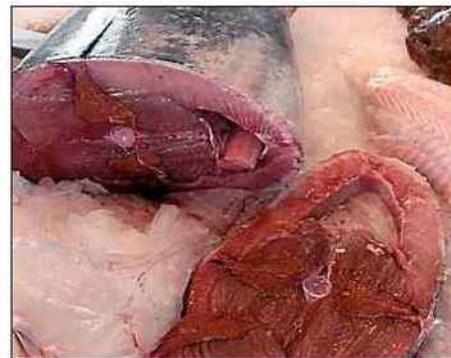
► **Iccat**: Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique.

Un retour timide dans la grande distribution

Le thon rouge avait été banni des étals de la plupart des enseignes de la grande distribution au milieu des années 2000. A cette époque-là la surpêche des grands bateaux pratiquant le filet tournant (la senne), le braconnage, l'action des ONG environnementales à l'instar de Greenpeace ou du WWF, avaient jeté le discrédit sur la filière. En 2008, Auchan initiait un boycott du thon rouge en le retirant de ses poissonneries. L'enseigne s'engageait à ne commercialiser que les produits

d'une pêche durable. Carrefour, Casino avaient suivi.

Avec les premiers résultats du plan de reconstitution du stock et un travail de communication de deux organisations de producteurs (la SaThoAn et Cap Sud) autour du thon de ligne, les enseignes reviennent progressivement sur leur position. Depuis le 1^{er} août Casino a repris la commercialisation du thon rouge avec des poissons de l'Atlantique. Les magasins Carrefour de la région ont embrayé quelques jours après avec des produits locaux.



■ Un temps introuvable, le thon rouge revient sur certains étals.

Photo A B